



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/444/Add.5  
18 octobre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Point 120 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 18 octobre 1995, adressée au Président de  
l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Additif

Comme suite à mes lettres datées des 19 et 22 septembre et des 2, 4 et 16 octobre 1995 (A/50/444 et Add.1 à 4), j'ai l'honneur de vous informer que le Mali a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

-----